



Monestier de Clermont

CERTIFICAT DU MAIRE

Le Maire de la commune de Monestier de Clermont, certifie **qu'en raison de la crise sanitaire les horaires de présence du commissaire enquêteur en Mairie de Monestier de Clermont ont été modifiés comme suit :**

- le mercredi 04 novembre 2020 de 09 heures à 13 heures
- le samedi 14 novembre 2020 de 09 heures à 12 heures
- le vendredi 20 novembre 2020 de 09 heures à 13 heures
- le lundi 23 novembre 2020 de 09 heures à 13 heures
- le mercredi 25 novembre 2020 de 09 heures à 13 heures

En fait de quoi, nous avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en Mairie, le 20/11/2020

Le Maire,
Eric FURMANCZAK

